

Le 13 juillet 2026

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles, de leurs mandataires spéciaux et du personnel

Années de service, Impact de toute une vie – Reconnaissance des bénévoles exceptionnels du Manoir des pionniers

Le gouvernement ontarien rend hommage à près de 5 000 personnes exceptionnelles au moyen des Distinctions de l'Ontario pour services bénévoles de 2026. Ces prix annuels célèbrent les bénévoles (jeunes et adultes) en reconnaissance de leurs contributions extraordinaires et de leur service continu dans nos communautés. Le Manoir des pionniers est fier de célébrer sept (7) bénévoles distingués dans le cadre d'une cérémonie qui aura lieu à Science Nord, le mercredi 15 juillet 2026. Leur engagement durable auprès du Manoir des pionniers témoigne de leur dévouement envers nos résidents, le Manoir des pionniers et la Ville du Grand Sudbury. Veuillez remercier avec nous les membres suivants de l'équipe bénévole du Manoir des pionniers :

- Real Duhaime – 40 années de service
- Iris Duhaime – 40 années de service
- Marie Gagnon – 20 années de service
- Aurèle Lamothe – 34 années de service
- Braeden Powers – 15 années de service
- Marcel Jacques – 5 années de service
- Teagan Laude McQuarrie (étudiante) – 2 années de service

Écllosion

Le 10 juillet 2026, Santé publique Sudbury et districts a déclaré la fin de l'écllosion de maladie respiratoire dans l'aire résidentielle Park Place.

Écllosion			
Aire résidentielle	Date de la déclaration	Date de la fin	Type
Park Place	2 juillet 2026	10 juillet 2026	maladie respiratoire

Prévention des maladies liées à la chaleur

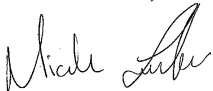
Faites attention lorsqu'un résident demande d'être accompagné à l'extérieur. Le temps chaud est très plaisant, mais certains de nos résidents ne sont pas en mesure de retourner par eux-mêmes dans le foyer. Si notre personnel n'est pas informé qu'un résident est à l'extérieur, ce dernier court un risque. Ce résident pourrait avoir trop chaud ou avoir soif et n'avoir aucun moyen de nous le communiquer. Nous vous remercions de votre aide à protéger nos résidents contre les maladies liées à la chaleur.

Restrictions interdisant de fumer près des entrées

Nous vous rappelons de ne pas fumer à moins de 30 pieds de toute entrée de l'immeuble, puisque la loi l'interdit strictement. De même, afin d'assurer la propreté de nos terrains, nous vous prions d'utiliser les cendriers pour y jeter vos mégots de cigarette.

Nous maintenons notre engagement à tenir informés les résidents et leurs familles. Des mises à jour régulières sont également disponibles dans le site www.grandsudbury.ca/manoir-des-pionniers. Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Nicole Leclair
Directrice, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller et président du Comité des services communautaires et d'urgence
Tyler Campbell, directeur général, Bien-être communautaire
D^r Maurice St. Martin, directeur médical
Dianna Foster, Conseil des familles
Équipe de leadership du Conseil des résidents